



TROISIEME SESSION DU COMITE TRIPARTITE DE SUPERVISION ET D'ARBITRAGE (CTSA) DE L'AT-LAB DE N'DJAMENA ENTRE LE CAMEROUN, LA RCA ET LE TCHAD

Libreville, Gabon, le 07 juillet 2022

Salle de Réunion de l'Hôtel Radisson Blu

COMMUNIQUE FINAL

L'an deux mil vingt-deux, et le septième jour du mois de juillet, s'est tenue, à Libreville en République Gabonaise en marge de la 19^e réunion des Parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), la troisième session du Comité Tri-national de Supervision et d'Arbitrage (CTSA), relatif à l'Accord de Coopération entre le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad pour la Lutte anti Braconnage (AT-LAB) de N'Djamena, sur invitation de **Monsieur MAHAMAT AHMAT LAZINA**, Ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable du Tchad et Président en exercice du CTSA.

Y ont pris part, les représentants des Ministres chargés de la Faune et des Aires Protégées du Cameroun, de la RCA et du Tchad, les Experts du Cameroun, de la RCA et du Tchad, ainsi que les représentants des Partenaires Techniques et Financiers impliqués dans la gestion du Complexe BSB Yamoussa (GIZ, WCS) et ceux du complexe des aires protégées du Nord de la RCA.

1.0. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par une seule allocution.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur IBRAHIM ABDARAMAN AHMAT, Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable représentant le Ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable a souhaité la bienvenue aux délégations venues du Cameroun, de la RCA et du Tchad. Il a ensuite poursuivi son intervention en rappelant les objectifs de la réunion et a invité les uns et les autres à examiner minutieusement les points inscrits à l'ordre du jour. Il a exhorté les Etats Parties à mutualiser leurs efforts afin de faire un front commun pour anéantir ce phénomène de braconnage qui met en mal la survie de notre faune sauvage et celle du personnel de la conservation en vie humaines de nos Ecogardes non équipés. Enfin il a exprimé sa gratitude au Président Gabonais, à son Gouvernement et ainsi qu'à son peuple pour l'accueil chaleureux et son hospitalité.

2.0. Déroulement des travaux

La réunion s'est articulée autour de deux parties : les présentations suivies des échanges.

Les présentations portaient sur :

- la lecture de la synthèse du rapport des travaux du segment des Experts ;
- la feuille de route 2022-2023 ;

Les échanges qui s'en sont suivis ont porté sur :

- la mise en place et l'opérationnalisation de la brigade tri nationale qui devrait assurer la coordination des activités LAB dans l'espace tripartite et le fonctionnement de la chaîne de renseignement ;
- la mise en place du secrétariat de l'accord qui avait été confiée par le CTSA à l'OCFSA en décembre 2020 à Kinshasa ;
- le financement pour l'opérationnalisation de l'Accord Tripartite LAB.

3.0. Résolutions

A l'issue de la réunion, le CTSA prend acte des recommandations et formule les résolutions suivantes :

- accorde un délai supplémentaire à l'OCFSA à l'effet de mettre en place le Secrétariat de l'Accord avant la prochaine session ;
- instruit le CTPE de préparer toute la documentation nécessaire à présenter à la coopération Allemande pour un financement durable de l'accord tripartite ;
- instruit la saisine de la KFW et de la COMIFAC pour un lobbying par la présidence en exercice du CTSA pour la mise en place d'un fonds fiduciaire lors de la prochaine négociation intergouvernementale ;
- sollicite les autres partenaires dont l'Union Européenne à s'impliquer davantage dans le financement du fonctionnement des organes de l'AT-LAB ;
- instruit le CTPE de présenter une évaluation chiffrée de la feuille de route à la prochaine session de CTSA ;
- prend acte de la réorientation du projet GIZ dans le BSB, et exhorte les autres partenaires dans la LAB de l'espace tripartite à apporter un appui conséquent pour la mise en œuvre de l'AT-LAB ;
- prend acte de la passation de la présidence rotative conformément aux dispositions de l'accord, de la République du Tchad à la République Centrafricaine.

Pour conclure, les Ministres se sont félicités de la pertinence des points soumis à leur attention par les experts et estiment les objectifs de la session atteints. Ils ont remercié avec ferveur la coopération allemande pour son appui au cours de ces dernières années et espèrent le renouvellement de cet engagement à accompagner la mise en œuvre de l'AT-LAB de N'Djamena.

Fait à Libreville, le 07 juillet 2022

P. Ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
de la République du Tchad et Président en exercice du CTSA,
le Secrétaire Général Adjoint

IBRAHIM ABDRAMAN AHMAT